

**I BUT DU COURS**

Le cours se propose d'introduire les étudiants à la problématique philosophique, politique, théologique, morale et esthétique issue de la réflexion sur Auschwitz conçu à la fois comme réalité historique et univers symbolique. Le fil conducteur des exposés sera la question du rapport causal entre civilisation et barbarie. Le professeur abordera parallèlement des textes théoriques, des récits de mémoire et de fiction, des poèmes et des documents historiques afin de construire une sorte de miroir intellectuel où les concepts de mal, de violence, de souffrance, d'humiliation, de résistance, etc. se reconnaîtront sous forme d'images et – vice versa – la narration littéraire et la parole poétique retrouveront leur fondement philosophique.

**II OBJECTIFS****a) Objectifs de connaissance :**

- connaître la problématique philosophique, politique, théologique, morale et esthétique issue de la réflexion sur Auschwitz;
- prendre connaissance de l'ensemble d'œuvres d'esprit consacrées à Auschwitz.

**b) Objectifs d'habiletés intellectuelles :**

- comprendre les enjeux contemporains liés à l'héritage d'Auschwitz;
- penser le concept et l'image à la fois en termes de différence épistémologique et d'unité ontologique.

**III CONTENU****Première semaine :**

Auschwitz comme problème de la théorie critique de la culture. T.W. Adorno : la rupture de la civilisation occidentale; I. Kertesz : l'Holocauste comme culture.

**Deuxième et troisième semaines :**

Auschwitz et le problème du mal. É. Lévinas : le mal élémental; H. Arendt : entre le mal banal et le mal radical; M. Revault d'Allonnes : le mal politique.

**Quatrième semaine :**

Auschwitz comme défi ontologique devant la pensée éthique. G. Agamben : Ethica more Auschwitz demonstrata.

**Cinquième semaine :**

L'impact d'Auschwitz sur la pensée théologique. H. Jonas, E. Wiesel : la question de Dieu après Auschwitz.

**Sixième semaine :**

P. Levi : l'impossible témoignage.

**Septième semaine :**

J. Améry : la confrontation entre Auschwitz et l'esprit.

**Huitième semaine :**

R. Antelme : ce qui reste de l'être humain.

**Neuvième semaine :**

J. Semprun : vivre Auschwitz, raconter Auschwitz, imaginer Auschwitz.

**Dixième semaine :**

I. Kertesz : après Auschwitz c'est l'enfer.

**Onzième semaine :**

Auschwitz dans la poésie.

**Douzième semaine :**

Auschwitz vu de loin. J. Littel : l' « au-delà du bien et du mal » mis en pratique; B. Schlink : pardonner l'impardonnable?

**Treizième semaine :**

Auschwitz et son double. A. Soljenitsyne : une journée à Goulag; V. Chalamov : l'enfer de Kolyma.

**Quatorzième semaine :**

Auschwitz aujourd'hui ou le devoir de mémoire.

#### IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

- Cours magistraux.
- Commentaires de fragments de textes littéraires.
- Discussions en classe.

#### V LECTURES

**a) Obligatoires :**

- Un recueil sera disponible.

**b) Suggérées :**

- Alexandre Soljenitsyne, *Une journée d'Ivan Denissovitch*.
- Bernhard Schlink, *Le liseur*.
- Hannah Arendt, *Auschwitz et Jérusalem*.
- Imre Kertesz, *Être sans destin*.
- Jean Améry, *Par delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable*.
- Jonathan Littel, *Les Bienveillantes*.
- Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*.

- Primo Levi, *Si c'est un homme*.
- Robert Antelme, *L'espèce humaine*.
- Theodor W. Adorno, *Minima moralia. Réflexions sur la vie mutilée*.
- Theodor W. Adorno, *Dialectique négative*.
- Varlam Chalamov, *Récits de la Kolyma*.

## VI ÉVALUATION

- Un petit examen en classe (réponse à une courte question en 45 minutes) – **20%**. L'examen aura lieu le 17 février 2010.
- Commentaire écrit sur un texte du recueil choisi par l'étudiant et remis à la mi-session, juste après la semaine de lecture - **30%**.
- Travail écrit de fin de session d'une longueur de 10 pages, interligne et demi, dont le sujet pourrait être choisi parmi une dizaine de sujets suggérés par le professeur ou bien formulé par l'étudiant lui-même – **50%**

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.